

Coaching Jeune

BILAN QUALITATIF 2022



BILAN QUALITATIF

Dates et lieux de réalisation de l'action : L'action COACHING Jeune s'est déroulée du 01/01/2022 au 30/06/2022 sur le territoire des 5 Vallées : Liomer, Doullens, Plachy-Buyon, Domart en Ponthieu, Ailly sur Somme, Poix de Picardie

Objectif de l'action :

- Remobiliser les bénéficiaires entrant sur les actions d'accompagnement renforcé et de coaching.
- Travailler sur le retour à une activité (emploi ou formation) en mobilisant les compétences, qualités et savoirs faire individuels et en renforçant les capacités de résilience et la confiance en soi.
- Développer les capacités à se projeter sur l'emploi et la formation et accompagner les publics vers la réalisation de ce plan.

➤ **Objectif d'accompagnement et localisation** :

Objectifs opérationnels :

La référente s'engage à :

- Accompagner et coacher, sur le territoire des 5 Vallées, sous forme d'entretiens individuels hebdomadaires, 15 bénéficiaires orientés par le Département, ses opérateurs, ses partenaires et toutes personnes bénéficiaires du RSA repérées par le contractant
- Réaliser les objectifs, dont le contenu est décrit en préambule et dans l'article 1.1, et à mettre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution
- Tenir à disposition du territoire concerné, tout au long de l'action, les feuilles d'émargement signées des deux parties (réfèrent et allocataire)
- Indiquer les évolutions individuelles tout au long de l'action, le nombre de projets professionnels définis, le nombre de plan d'action formalisé et l'état d'avancée dans ce-dit parcours.

➤ **Supports de communication** :

Suite au diagnostic, et signature de l'engagement, la référente transmet, au Conseil Départemental et au prescripteur, un retour de prescription. Le contenu de chaque entretien individuel est retranscrit sur une feuille d'émargement. Chaque mois, la référente envoie par mail au Conseil Départemental un tableau de suivi et l'ensemble des feuilles d'émargement. Un bilan de l'accompagnement reprend le parcours réalisé du bénéficiaire RSA et il est ensuite diffusé auprès du Conseil Départemental et du prescripteur.

➤ **Outils pédagogiques :**

Les outils varient en fonction des objectifs et de l'évolution des participants :

- Fiche d'objectifs à court termes
- Exercices sur la confiance en soi
- Liste des soft skills avec leur définition
- Récapitulatif sur la communication non-verbale lors des entretiens
- CV et lettre de motivation
- Livret Coaching

➤ **Modalités d'accueil et d'accompagnement :**

Après avoir réceptionné la fiche de prescription validée par le Département ; le bénéficiaire RSA est reçu en premier accueil au plus près de son domicile. La référente présente l'action et son déroulé. Un entretien de diagnostic est effectué. Un contrat d'engagement et l'accord RGPD sont signés.

Un rendez-vous individuel chaque semaine est fixé, possibilité d'un contact téléphonique entre deux RDV si besoin.

➤ **Typologie du public accueilli :**

Âge moyen des bénéficiaires

| | |
|----------------|-----------|
| Tranche d'âge | |
| 18 à 25 ans | 4 |
| 26 à 45 ans | 8 |
| Plus de 46 ans | 0 |
| TOTAL | 12 |

➤ **Activités :**

Les activités sont variées en fonction des objectifs lors du premier diagnostic :

- Accompagner et soutenir sur diverses démarches administrative (CAF, Impôt, service public)
- Organiser son quotidien dans la perspective d'une reprise d'emploi / formation sous forme e planning /agenda
- Priorisé les taches du quotidien
- Inscription pôle emploi, création de l'espace personnel et carte de visite

- Travail sur la confiance en soi
- Trouver des solutions pour rompre l'isolement
- Valoriser ses compétences et ses soft skills
- Se préparer aux entretiens
- Création des cv
- Travailler sur les freins
- Demande de devis pour le permis de conduire et le faire transmettre
- Accompagnement à des séances de code de la route en ligne
- Répondre à des offres d'emploi

Les partenaires :

Dans le cadre des entretiens individuels nos partenaires pour avoir une permanence sont principalement les mairies du territoire des cinq vallées (Plachy-Buyon, Ailly sur somme, Domart en Ponthieu) aussi mon propre bureau au sein de l'APFE Liomer.

Les transports solidaires de l'APFE facilitent également la prise en charge de certains bénéficiaires.

Les référents RSA qui nous orientent les bénéficiaires.

Les forums de l'emploi.

Le GRETA, la plateforme inclusion, les E2C, les missions locales, le Pôle Emploi.

➤ **Les moyens :**

Matériels :

- Un téléphone portable, d'un accès internet, d'un ordinateur portable, d'une imprimante/photocopieuse.
- Lieux de permanences
- Un véhicule de service

Pédagogiques :

- L'expression orale en échangeant sur leur parcours personnel et professionnel, leurs émotions, leurs ressentis, les demandes ponctuelles nécessitant un accompagnement.
- La pédagogie active en utilisant le jeu comme valorisation de son image lors d'une présentation orale,
- La mise en situation lors des RDV hebdomadaires.
- La pédagogie active permet aux bénéficiaires de travailler sur son positionnement en tant qu'individu.

➤ **Les modalités d'évaluation :**

Les entretiens hebdomadaires et les exercices permettent de constater les progrès via la fiche d'objectifs à court terme poser à la semaine.

Les échanges avec des interlocuteur extérieur permette également de se rendre compte de la rupture d'isolement.

Le bénéficiaire devant rendre compte via des enquêtes métiers et présentation à des RDV extérieur permettent également d'évaluer du parcours

Lors du dernier jour d'accompagnement, un bilan est réalisé avec le bénéficiaire.

➤ **Les résultats :**

| Type de sorties | Accompagnements 2022 |
|----------------------------------|----------------------|
| Non-respect des engagements | 0 |
| SIAE/Emploi | 0 |
| Santé | 0 |
| Formation | 1 |
| Décès | 0 |
| Fin de parcours d'accompagnement | 11 |
| TOTAL | 12 |

● Quantitatif :

En 2022, nous comptabilisons 16 prescriptions

- 4 prescriptions n'ont pas été suivies d'un engagement, non-retour à la proposition d'un premier RDV
- 12 prescriptions ont été suivies d'une intégration à l'action

• Qualitatif :

Les bénéficiaires RSA sont reçus à un premier rendez-vous individuel pour réaliser le diagnostic et la partie administrative (contrat d'engagement, RGPD). Suite à cet entretien, un retour de prescription est envoyé par mail au service du Conseil Départemental et au prescripteur afin de les informer de l'accompagnement ou du refus.

L'action Coaching se déroule en entretiens hebdomadaires individuels pour comprendre le parcours, les attentes, travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi, le cv, les questions aux entretiens, la communication verbale et non-verbale et la préparation aux entretiens.

- 3 bénéficiaires ont participé au forum de l'emploi et de l'alternance
- 1 est rentré en formation qualifiante
- 5 se sont vu positionner sur des chantiers d'insertion via la plateforme de l'inclusion
- 11 ont été à leurs RDV pour mettre à jour leur PPAE au pôle emploi
- 3 ont participé à des informations collectives sur un positionnement lors des RDV
- 5 ont été accompagnés pour les demandes de devis auto-école
- 2 demandes de logement social en lien avec des propositions d'emploi
- 1 demande de carte vitale
- 1 demande d'ACSS
- 1 demande d'extrait d'acte de naissance

En fin de parcours, un bilan est réalisé en concertation avec le participant. Celui-ci est transmis au service du Conseil Départemental et au prescripteur. Le bénéficiaire reste libre d'expression.

➤ **Evolution du dispositif :**

L'adaptation pour permettre aux bénéficiaires de se rendre à leurs rdvs en lien avec leurs projets, accompagnement via une prescription avec les transports solidaire de l'APFE et au besoin accompagnement via la référente d'action avec un véhicule de service.

➤ **Plus-value pour les bénéficiaires :**

La plus-value varie en fonction des participants :

- Remobilisation de l'individu dans sa vie quotidienne
- Reprendre confiance en soi
- Faire preuve de résilience
- Mieux se connaître et s'accepter
- Prendre conscience de ses qualités pour valoriser son parcours

- Révéler ses softs skills
- Savoir se présenter lors d'un entretien
- Adapter sa tenue vestimentaire lors d'un entretien
- Adapter sa gestuelle lors d'un entretien
- Constitution de cv pour répondre aux offres d'emploi ou présenter sa candidature
- Faire des enquêtes métiers
- Se préparer à des entretiens
- Prendre en compte les conseils apportés

➤ **Impact sur les parcours :**

L'impact est différent pour les participants selon les objectifs définies et qui évolue à la semaine.

- Gagner confiance en soi
- Faire preuve de résilience
- Se préparer à des entretiens
- Travailler sur les freins à d'accès à l'emploi
- Accepter de se regarder et de parler de soi
- Apprendre à s'accepter
- Postuler sur des offres d'emploi
- Acquérir une confiance en soi, valoriser son parcours
- Savoir se présenter

➤ **Points forts :**

L'individualisation de l'accompagnement et les RDV hebdomadaires est le point fort de cette action.

➤ **Points faibles :**

La durée de l'accompagnement est trop courte pour atteindre les objectifs fixés. Les objectifs fixés lors du diagnostic sont modifiés en cours de parcours car le bénéficiaire rencontre des évolution dan son parcours et au vu des entretiens hebdomadaires il faut y répondre pour pouvoir avancer correctement

Les absences répétées même avec justificatif sont difficiles à gérer car elles interrompent la dynamique de l'action. Il est impossible de rattraper ce temps perdu. Et la mise en confiance peut être facilement perdu

➤ **Pertinence et utilité de l'action :**

L'action contribue à la remobilisation de l'individu dans la société, à la réinsertion professionnelle en travaillant sur la confiance en soi et la valorisation de la personne. Permet de rompre l'isolement, de prendre en considération des conseils quotidien au rythme de vie à adopter, de révéler ses softs skills pour permette de travailler sur une reprise d'activités et ou de formation.

L'administratif à jour.

➤ **Difficultés rencontrées :**

La logistique peut être problématique

Les mairies mettent à disposition les salles pour plusieurs structures, il est parfois difficile de faire coïncider les disponibilités des salles avec notre emploi du temps.

La mobilité sur le territoire peut être également problématique du fait que les bénéficiaires ne soit pas mobile

Les absences répétées par un certificat médical ne permettent pas un accompagnement de qualité

Mobiliser les bénéficiaires sur des RDV extérieurs sans les accompagner peut s'avérer un échec donc il faut que le référent est un emploi du temps assez flexibles s'il veut une plus-value sur le parcours.